

L'ÉCHO DE LA TOUR

Journal de la commune de Siaugues-Sainte-Marie

N° 49 - juillet 2018

Bulletin municipal



ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

- ◆ La mairie
Page 3
- ◆ Vie municipale
Page 5
- ◆ Travaux
Page 10
- ◆ Environnement
Page 13
- ◆ Histoire/Patrimoine
Page 15
- ◆ Jeunesse
Page 16
- ◆ Vie associative
Page 18
- ◆ Informations
Page 21
- ◆ Agenda
Page 24

L'ÉCHO DE LA TOUR

Informations municipales 2018

Directeur de publication
Gilles RUAT

Rédaction, saisie des textes, conception et réalisation
Nathalie HAUSNER

Textes :
Serge COHADE (p.6 et p.19), Adeline HENRY (p.10), CEN Auvergne (p.13), Eléonore BOISSIER (p.17), Daniel VIALLET (p.20), Philippe GAUTHIER (p.21)

Guy BRUNEL (vie municipale/vie associative)

Photos
Mairie, Guy BRUNEL, L'Eveil, La Montagne, Pierre MARTIN, Cathy BARICHARD, CEN Auvergne, Eléonore BOISSIER, Philippe GAUTHIER

Impression
DESIGN CREATION - 04.71.02.80.57

Parution : semestrielle
Distribution : la Poste
Tirage : 500 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2018

Siauguaines et Siauguains,

La rudesse de ce dernier hiver, la durée et l'abondance des chutes de neige, ont rappelé à chacun que la solidarité et l'entraide entre voisins devaient demeurer un des piliers de nos petites communautés et je remercie ici tous les volontaires spontanés qui ont prêté la main pour déneiger ou sabler chez bien des particuliers. En effet, malgré leur disponibilité sans faille, nos employés communaux ne peuvent répondre aux besoins spécifiques de chaque habitant et ce, à tout moment, je dois cependant dire que j'ai reçu plus souvent des remerciements quant à leur intervention que de reproches.

Je me permettrais simplement de rappeler aux insatisfaits qu'un simple coup de téléphone au secrétariat pour informer les services municipaux de son cas particulier permet d'apporter le plus souvent une solution tout en n'oubliant pas de rester courtois.

Ce long intermède hivernal étant derrière nous, les services municipaux se sont attachés à ce que notre commune retrouve ses couleurs estivales et que nos chemins soient entretenus afin de donner satisfaction tant à nos agriculteurs qu'aux multiples randonneurs qui viennent découvrir notre territoire.

Je ne peux pas finir mon propos sans remercier très sincèrement Chantal et Dominique qui ont repris et fait évoluer pendant 22 ans le commerce familial, poursuivant la tradition qui faisait de cet établissement un lieu réputé pour la qualité de sa gastronomie, sans les remercier aussi de leur longue et inaltérable implication dans la vie locale et plus particulièrement associative. Le conseil municipal se joint à moi pour leur souhaiter une pleine et entière réussite dans leur nouveau projet de vie.

Tous ensemble, félicitons-nous que Julie et Lionel aient repris la succession de ce lieu stratégique de la vie de notre commune. Réjouissons-nous de leur foi en l'avenir quand de nombreux commerces de ce type ne trouvent pas preneurs, faisons leur confiance pour apporter une touche personnelle à leur établissement mais comme pour chacun des commerces et services de Siaugues, n'hésitons pas à participer à leur réussite grâce à notre fréquentation de proximité indispensable qui construira le futur du JULIO.

Passez un bel été rempli de rencontres et de découvertes !

Votre Maire
G RUAT

INFOS MAIRIE

Téléphone : 04.71.74.21.42
Fax : 04.71.74.29.09
Mail : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr
Ouverture au public : mardi au samedi de 9h à 12h
Permanence du maire : mercredi après-midi
samedi matin

Communication :
siaugues.communication@orange.fr

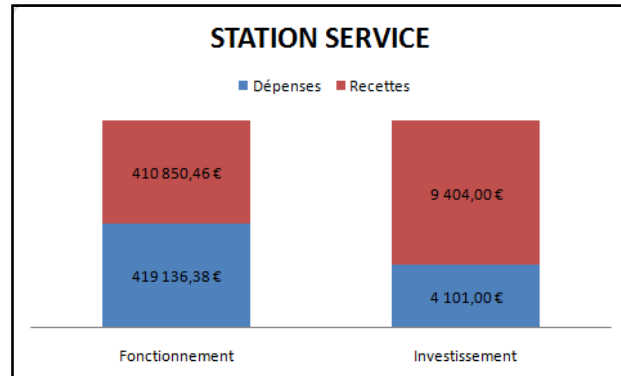
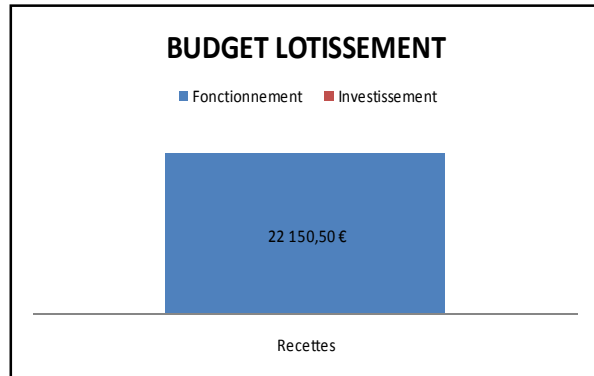
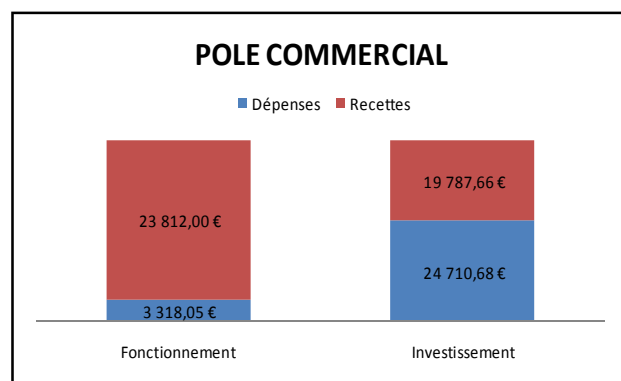
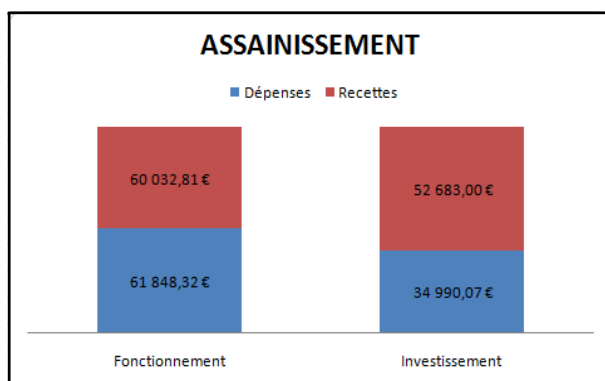
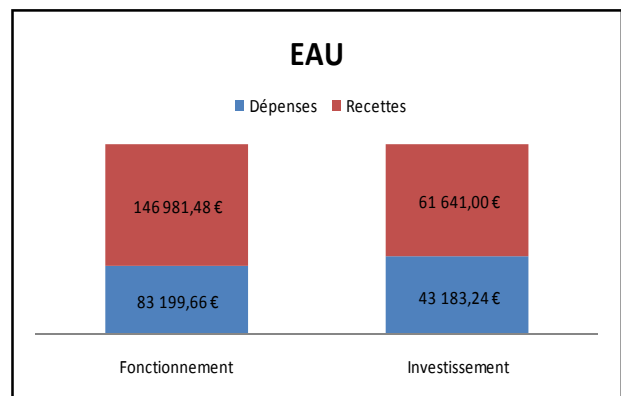
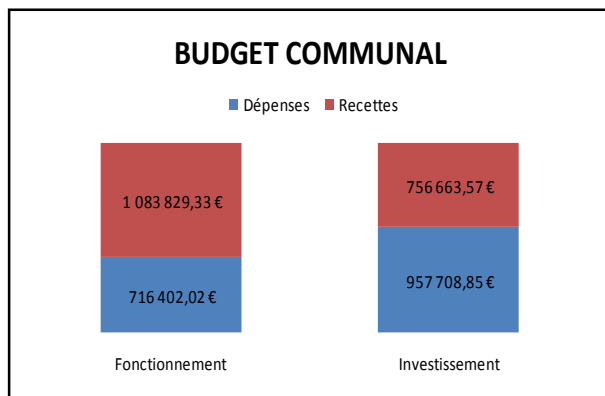
Point I : Animations/Temps d'accueil périscolaire
Centre de Loisirs/Tourisme
04.71.74.23.68
info.siaugues@orange.fr

Réservation gîte/camping :
06.46.32.71.37
siaugues.resa@orange.fr



Budgets

Compte administratif 2017



Budget Primitif 2018

Budgets	Fonctionnement	Investissement
COMMUNAL	1 108 998,56 €	1 523 120,33 €
EAU	139 566,88 €	268 479,53 €
ASSAINISSEMENT	67 910,33 €	270 306,86 €
POLE COMMERCIAL	23 815,00 €	48 081,64 €
LOTISSEMENT	22 150,50 €	22 150,50 €
STATION SERVICE	451 911,00 €	16 159,17 €

LA MAIRIE

Taux d'impositions

Depuis 2006, les taux d'impositions des taxes communales directes n'ont pas été augmentés.

La baisse régulière depuis plusieurs années, des dotations de l'Etat impacte le budget communal.

Monsieur le Maire a proposé lors du Conseil Municipal du 11 avril 2018, une augmentation mesurée du taux des trois taxes communales qui resteront à des niveaux comparables, voire bien souvent inférieurs à ceux de communes de Haute-Loire de même strate que la nôtre.



	<i>Taxe habitation</i>	<i>Foncier bâti</i>	<i>Foncier non bâti</i>	
<i>Ancien taux</i>	11,29 %	12,43 %	64,19 %	
<i>Nouveau taux</i>	11,77 %	12,95 %	66,90 %	
<i>Variation</i>	+ 0,48 %	+ 0,52 %	+ 2,71 %	
<i>Ancien produit des taxes</i>	111 319€	120 919€	65 217€	297 455 €
<i>Produit attendu des taxes</i>	116 052€	125 972€	67 970€	310 000 €



Modification des tarifs municipaux au 1er janvier 2018

- PAC (Participation assainissement collectif) : 1 302.00€ TTC
- Réseau assainissement (coût des travaux de construction des parties de branchement situées sous la voie publique) : 1232.00€ TTC
- Réseau eau travaux de branchement : 565.00€
- Assainissement taxe par compteur d'eau : 50.00 € : (Tarification selon la consommation en m³, voir *en mairie*).
- Tarif eau taxe par compteur d'eau : 44.00 €. (Tarification selon la consommation en m³, voir *en mairie*).
- Ouverture et fermeture de vannes d'eau : 25.00€
- Location du gîte de Laniac : 350 €/semaine en basse saison et 400.00 €/semaine en haute saison
- Gîte d'étape : 11.50 €/la nuitée
- Colombarium : concession de 15 ans renouvelable : 310 € ; concession de 30 ans renouvelable : 620 €
- Concession au cimetière : 135.00 €/m²
- Location du mille-club : association locale : gratuit ; Particulier de la commune : 135 €, Particulier extérieur commune : 270 €
- Travaux de faible importance effectués par les employés communaux :
 - Tracto-pelle avec chauffeur : 71.00 € /heure
 - Camion avec chauffeur : 48.00 €/heure
 - Main d'œuvre : 35.00 €/heure

Les nouveaux tarifs du camping municipal et de location des chalets sont consultables sur le site internet du camping et en mairie.



Chiens errants capturés par les particuliers

Extrait de l'article 1er de la convention entre les communes et la SPA pour le service fourrière départementale :

[...] Les particuliers qui auraient capturé un chien errant, doivent OBLIGATOIREMENT contacter la Mairie de la commune où l'animal a été trouvé, qui seule, peut commanditer un déplacement de la SPA.

LA VIE MUNICIPALE

LES VŒUX DU MAIRE et REMISE DE CHÈQUE DU TÉLÉTHON

Vendredi 13 janvier à 18 heures se sont déroulés les vœux de la municipalité devant une assistance nombreuse et en présence de Jean-Guy ANDREOLETTI, coordinateur départemental pour l'AFM.



NOUVEAUX HABITANTS

VILLAGE (le bourg)

Mme Eléna CIFALI
M. et Mme Sylvianne et Michel DOUVIER
Mme TREMELLAT et M. LALOUX
Mme CARTIAUX et M. NICOLAS
Mme Ophélie LETELLIER
Mme Marie-Paule BUFFRENE
Mme ENOUX et M. BIN ZAINAL
Mme SILBERSTEINE et M. BAVAY
M. Jean-Luc TREBUCHON
M. Didier BRAUNECKER
M. LEMONNIER-LESTIENNE

HAMEAUX

M. Sébastien VEDEL - Parredon
M. Jean-Charles LEMONNIER - Lespitalet
Mme Pierrick PLANQUE - Bussac-Bas
Mme Nina FLAGEL - Farges
Mme Nadia LOURDJANE - Laniac
Mme Véronique TENDILLE - Boissières
Mme SUBOTIN et M. HOLSTEIN - Vergonzac

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue et une excellente adaptation à ces nouveaux arrivants et à leurs familles.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Maison avec jardin

- Magali ALLES - Siaugues
- Joelle JAMMES - Laniac
- Catherine et Yves ATTARD - Laniac
- Hervé GERENTES - Laniac
- Danielle BOISSIER - Griniac
- Eléonore BOISSIER - Silcuzin
- Nathalie VAILLE - Silcuzin
- Eliette BOUDIER - Boissières

Jardin Potager

- Jacques PIGEON - Laniac
- Catherine et Yves ATTARD - Laniac
- Joëlle JAMMES - Laniac
- Alain RAYNAUD - Laniac
- Eléonore BOISSIER - Silcuzin
- Nathalie VAILLE - Silcuzin
- Daniel BOISSIER - Griniac
- Eliette BOURDIER - Boissières

Appartement, maison sans jardin balcon

- Dominique ANDRÉ - Village de Lair
- Colette FARGETTE - Siaugues



LA VIE MUNICIPALE

COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945



Pour le 73^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Siaugues s'est souvenu, dimanche 13 mai sous la neige, et devant une assistance clairsemée.

Les manifestes ont été lus par le maire, Gilles RUAT, ainsi que par Ombeline et Laly.

commémoration centenaire de la grande guerre à Siaugues ste Marie



L'absence du recensement de 1913 rend très difficile l'identification de tous les anciens Combattants de notre commune afin de n'en oublier aucun nous faisons appel à votre mémoire.

Ainsi le Maire et les élus invitent tous les habitants de la commune de Siaugues-Sainte-Marie ayant eu des membres de leur famille, des proches et des amis qui ont combattu en 14/18, de nous fournir des noms, des lettres, des photos, des anecdotes, des objets, des médailles, des uniformes, des carnets, des cartes postales et tout ce qui a trait à la vie de nos « poilus » dans leur unité combattante en France et hors de France...

Tout ce qui nous sera confié sera répertorié et rendu après une exposition de 8 jours qui se tiendra à la médiathèque de la commune lors de la commémoration du mois de novembre où toute la population sera invitée ainsi que les enfants des écoles..

Ne pas hésiter à contacter soit directement les membres de la commission qui préparent cette exposition (noms ci-dessous), soit en vous adressant à Sandra notre secrétaire de mairie.

*André RICHARD, Jean-Paul DEFIX, Denis CHOUVELON,
Serge COHADE, Jean Marc CHOUVY, Pierre MARTIN*

COMMÉMORATION CENTENAIRE 1914-1918

La commémoration centenaire aura lieu Dimanche 11 novembre 2018 à 10h00, après la messe de 9h00.

Le monument de Sainte-Marie-des-Chazes et de Siaugues-Saint-Romain, et les plaques seront rénovés pour cette occasion spéciale.

Cérémonie du
11 Novembre
Avec la présence de l'avant-garde de Langeac

Pose de la 1ère Pierre Maison médicale

Etaient présents, M. le Maire Gilles RUAT, Mme la Sous-Préfète Véronique MARTIN SAINT-LEON, M. le Député Peter VIGIER, M. le Sénateur Olivier CIGIOTTI, Mme la suppléante du Sénateur Laurent DUPLOMB, M. Le Vice-Président de Région délégué aux politiques sociales à la santé et à la famille Dominique DESPRAS, M. le conseiller Départemental Michel BRUN, et les Maires des communes environnantes et la population de Siaugues pour la pose de la 1ère pierre de la maison médicale.



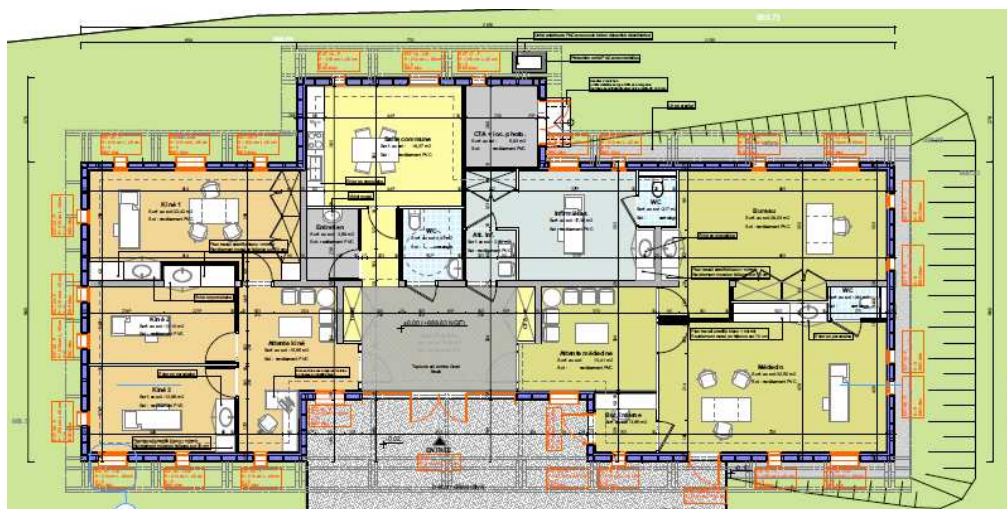
Le bâtiment dont l'entrée sera orientée plein sud aura une surface au sol de 220 m², on accédera aux différents espaces par un sas d'entrée assez vaste qui distribuera sur la gauche les locaux dédiés aux kinés, en face de l'entrée au cabinet infirmier, et à droite au cabinet médical, une salle supplémentaire pourra accueillir un nouveau praticien ou des vacataires et à l'arrière une salle commune permettra tout aussi bien de prendre un café que de servir d'espace collaboratif entre professionnels.

Ce projet est né tout simplement de la demande en octobre 2015 de notre médecin, Docteur Nicoletta DARIE puis d'un souhait qui s'est affirmé au cours des multiples réunions de la part de l'ensemble des professionnels de notre commune qui se sont investis dans la conception du bâtiment et dans l'élaboration du projet de santé qui s'y rattache.

Dès le départ, ce projet nous a semblé dépasser largement les frontières de notre commune puisque le secteur d'intervention de nos professionnels de santé concerne une patientèle qui réside sur plusieurs communes voisines qu'elles soient de la communauté de communes des Rives du Haut Allier ou de la communauté d'agglomération du Puy. Cette maison médicale nous est apparue comme étant le moyen pour notre commune et ses voisines de conserver **des services médicaux et paramédicaux de proximité**, rassurant ainsi ses habitants jeunes et moins jeunes mais aussi les familles qui souhaiteraient s'y installer.

Le coût de ce projet devrait s'élever aux alentours de 620 000.00 € HT.

M. le Maire se félicite que les entreprises de notre communauté de communes aient emporté 11 marchés sur 13 mais avec les aides obtenues et celles espérées **ce montant représente bien peu au regard de l'atout que cette maison médicale doit être pour notre avenir commun !**



Code couleur

ORANGE : espace Kiné

BLEU : espace infirmières

VERT : espace médecin

JAUNE : pièce commune

Subventions :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| • Région AURA | 200 000.00 € |
| • Contrat du territoire 43.11 | 90 000.00 € |
| • DETR 2018 demandée | 176 196.25 € |

LA VIE MUNICIPALE

Inauguration du camping « Le vieux moulin »

Nous allons bientôt fêter la première année de fonctionnement de notre camping il était donc temps de l'inaugurer.

Dès 2014, avec l'aide **de la région Auvergne**, la nouvelle équipe municipale a engagé une étude qui a orienté le projet vers un public « tribu et familles » par la mise en valeur des nombreux atouts naturels que nous possédons : chemins de randonnée, itinéraires VTT, routes vallonnées pour les cyclistes et chemins pour les quadeurs, motards ou les cavaliers.

A l'image de notre commune, nous avons souhaité que ce projet soit **simple, modeste mais aussi attrayant, de bonne qualité et ouvert sur l'avenir sans pour cela renier nos origines.**



Nous avons pensé au confort de nos visiteurs avec l'installation de chalets bien équipés y compris pour la mauvaise saison ce qui a permis d'élargir notre période d'ouverture, il a aussi fallu construire un bâtiment d'accueil agréable avec des sanitaires et douches aux normes, nous y avons ajouté quelques éléments de confort bien appréciés : une salle hors sac, le wifi sur l'ensemble du site et ce qui est moins commun des bornes de recharges pour vélos électriques par exemple.

Enfin, financièrement la bonne nouvelle est arrivée par l'intermédiaire de la Région AURA qui nous a attribué une aide de 130 000.00 € via l'enveloppe du contrat de territoire du Haut-Allier, aide d'autant plus appréciée qu'elle a été la seule conséquente sur ce projet et qu'elle **était inattendue !**

Les travaux ont été conduits rondement de décembre 2016 à juillet 2017 sous la houlette de Carine BERNARD avec une forte implication de nos artisans locaux : les entreprises PARRIN, Fabrice VIGOUROUX, Fabien HENRY et Stéphane MERLE qui sont intervenues pour 7 lots sur 10 et qui ont réalisé un travail de qualité, mais également les entreprises MALOSSE, BATI DECO et **Bee Paysage** pour les extérieurs **sans oublier notre équipe technique** qui a mis en avant tout son savoir-faire pour l'enfouissement des réseaux mais aussi pour bâtir les supports bétons sur lesquels portent nos chalets et peaufiner quelques aménagements nous faisant réaliser ainsi une économie **très conséquente.**

L'ensemble de l'investissement est proche **des 535 000.00 € H.T.** soit un autofinancement communal de près **de 384 000.00 €** ce qui est beaucoup pour une petite collectivité comme la nôtre.

Après un an de fonctionnement qui porte sur deux années civiles, le bilan d'étape est plutôt satisfaisant avec une moyenne de 7 semaines de location par chalet mais surtout des retours très positifs de la part des usagers qui apprécient le **cadre, le calme, le confort et l'accueil.**



L'accueil qui a été confié à **Catherine BARRICHARD** que nous avons employée en CAE et qui s'est largement investie dans la délicate mission de faire fonctionner le site : animation du site internet et gestion des réservations, règlement du site, accueil, nettoyage, son contrat a été renouvelé sous la forme d'un contrat **Parcours Emploi Compétences.**

C'est en partie grâce à elle aussi que nous venons juste d'obtenir le label Respirando sur les thématiques « **randonnées pédestres, cyclo et VTT** », label auquel nous tenons et nous attendons maintenant nos étoiles !

LA VIE MUNICIPALE

Exposition médiathèque



22 janvier au 10
février 2018

15 février au 1er mars
2018

Jean François
CONTREMOULIN



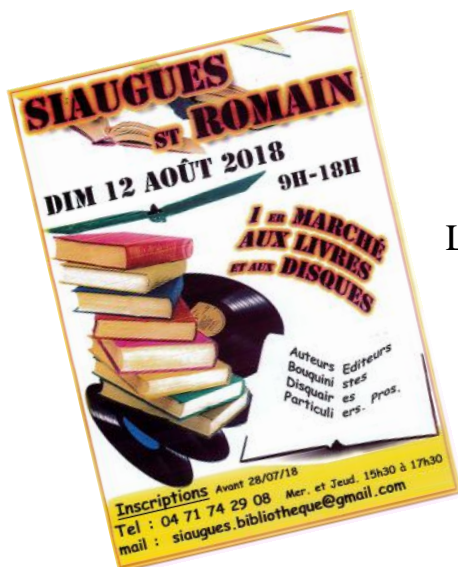
05 avril au 28 avril 2018
Enola CHARNILLE



03 au 31 mai 2018
Maxime BENOIST



9 juin au 5 juillet 2018
Jean-Louis LIONNET



Bourse aux livres

La commune organise son 1er marché aux livres et aux disques
Dimanche 12 août 2018 de 9h00 à 18h00

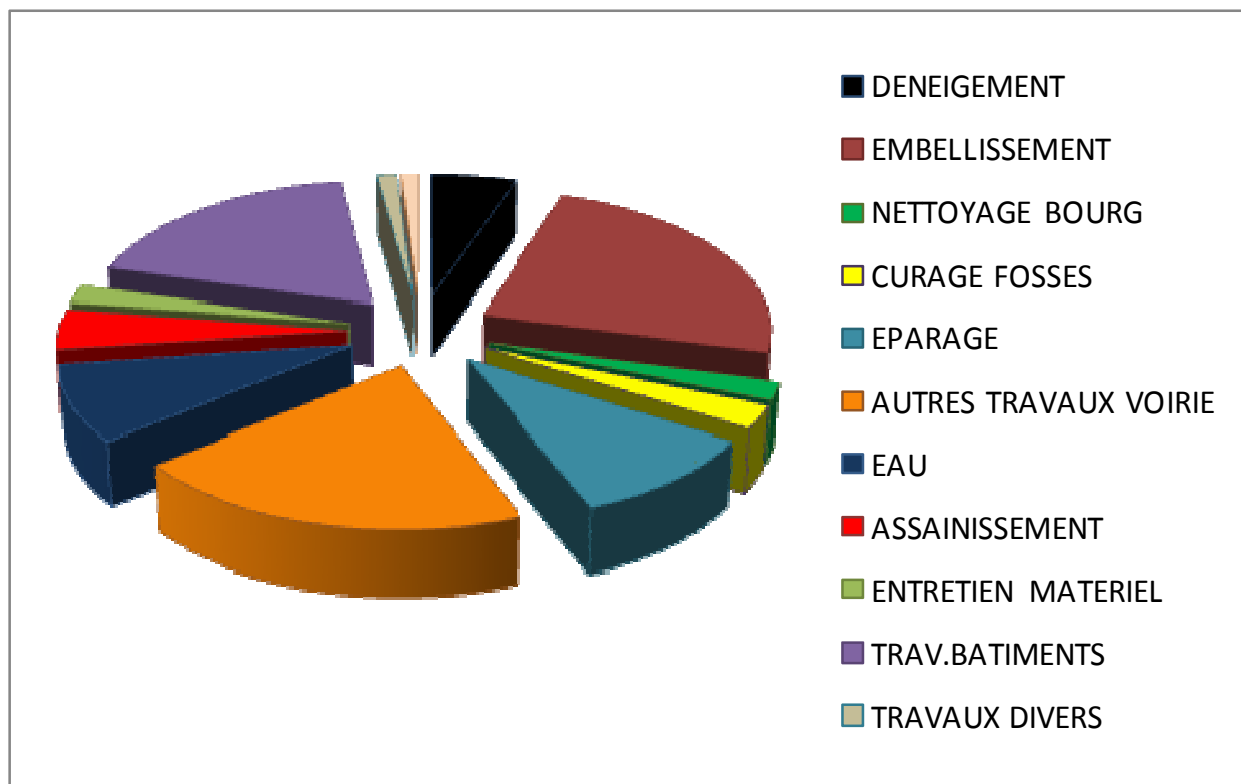
Inscriptions avant le 28 juillet 2018

Tél 04.71.74.29.08

Mail : siaugues.bibliotheque@gmail.com

TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

TRAVAUX AGENTS COMMUNAUX - Répartition des heures 2017



TRAVAUX TERMINÉS



⇐ Concassage : 3700 m³



⇐ Démolition place du Foirail -

Maisons Merle et Sanson



TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

TRAVAUX EN COURS



⇐ Chute d'eau à Limagne



Chemin Moulin des Roches à Farges ⇨



⇐ Travaux gîte Laniac

TRAVAUX MAISON MÉDICALE



⇐ Travaux terrassement gros œuvre :
GAILLARD Construction

TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

POINT SUR LES PRINCIPAUX PROJETS

Maison Médicale Pluridisciplinaire

Attribution des marchés de travaux : 565 356 € HT auxquels il conviendra d'ajouter le coût de la maîtrise d'œuvre, nous avons cependant de très bons retours de nos demandes d'aides.

Les entreprises siauguaines ont tiré leur épingle du jeu des appels d'offres puisqu'elles se sont vues attribuer 8 lots sur 13 pour un montant de **337 049 € HT**, ce projet apportera donc un surplus d'activité économique et participera ainsi à conforter l'emploi sur notre secteur. On peut cependant regretter que toutes celles qui ont participé n'aient pas pu être retenues mais on ne peut que toutes les féliciter pour leur investissement dans la confection de ces dossiers assez complexes. Les travaux ont débuté pour une mise « hors d'eau et hors d'air » avant l'hiver, ce qui devrait permettre une livraison aux professionnels au cours du 1^{er} semestre 2019.

Rénovation de la place du Foirail

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue a dû faire face à la défection pour raison de maladie de son économiste ce qui a entraîné un retard certain pour établir les documents de consultation des entreprises nécessaires au lancement de l'appel d'offre. Les entreprises seront retenues au cours de l'été pour un engagement des travaux en début d'automne.

Réhabilitation du réseau d'assainissement de Siaugues & Laniac

Objectifs : réduire les infiltrations d'eaux parasites dans le réseau afin d'éviter un fonctionnement en surcapacité de la station et les surverses en milieu naturel en cas d'orage.

Ces travaux de reprises de certaines parties du réseau d'assainissement de Siaugues étaient initialement prévus pour cette année mais si nous avons bien retenu une équipe de maîtrise d'œuvre qui nous accompagnera dans ce projet, les travaux ne seront décidés que lorsque nous aurons une visibilité plus précise sur l'aide que peut nous apporter l'un des principaux soutiens qu'est l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Équipement et rénovation des réservoirs d'eau

Objectifs : mettre en place une chloration automatique qui permet un suivi au plus près des variations de la qualité bactériologique de notre eau ; changer les réducteurs de pression pour éviter des dégâts éventuels chez les particuliers.

L'équipe d'AB2R qui nous accompagne sur ce dossier a préparé le document de consultation des entreprises et nous avons lancé un appel d'offre qui malheureusement s'est révélé infructueux au vu de la proposition tarifaire de la seule entreprise ayant répondu. Un nouveau DCE sera établi et une nouvelle consultation des entreprises lancée au plus vite pour une réalisation en début d'automne.

TRAVAUX DIVERS :

Réhabilitation du gîte de Laniac prévu pour de la location à l'année :

- Changement des fenêtres et de la porte d'entrée
- Installation d'une cuisine
- Restructuration de l'étage en 3 chambres et aménagement de la salle de bain
- Réfection des peintures de toutes les pièces

Voirie en goudron : Entreprise CHEVALIER (automne 2018)

- Reprise d'une partie de la voirie au village de Vacheresse : 9 800 € HT
- Reprise de la partie très en pente située avant le village de RILHAC du VC N°7 : 12 590 € HT

Il n'y aura pas cette année de travaux significatifs conduits sur la voirie en terre exceptés ceux effectués par notre équipe technique sur les chemins qui desservent les villages de Lespitallet et le Mas.

DES NOUVELLES... DU MARAIS DE LIMAGNE

Le Lycopode inondé, présentation d'une espèce rare et protégée

Le Lycopode inondé est une plante dite pionnière, c'est-à-dire qui ne supporte aucune concurrence avec une autre. Elle apprécie donc les sols dénudés, mais ces derniers doivent être acides et humides.

Pour que le Lycopode puisse se développer et se maintenir à long terme, les habitats qui l'abritent doivent subir de légères perturbations qui permettent de créer des secteurs ouverts (nous retombons sur notre caractère pionnier !). Ces perturbations peuvent être d'origine naturelle (érosion, chute d'un arbre, piétinement d'animaux sauvages) ou artificielle (exploitation de la tourbe, ornière de tracteur...). Compte-tenu de l'ensemble de ces critères, l'espèce est présente uniquement sur de très petites surfaces !

En Auvergne, on retrouve le Lycopode inondé dans les monts Dore, l'Artense-Cézallier, dans l'Aubrac et le Haut-Forez. Il est également présent de manière très localisée dans les monts du Cantal et dans le Devès au marais de Limagne.

Le marais de Limagne abrite ainsi la seule station historique sur la Haute-Loire.



Et sur le marais de Limagne

Le Lycopode inondé est suivi depuis 1999 par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, avec une attention plus particulière depuis 2006. Ce suivi a mis en évidence une diminution inquiétante des populations de cette plante sur le marais, qui n'est actuellement présente que sur de très petits patchs de 20 à 30 cm de rayon.

Cette diminution semble s'expliquer par l'évolution du marais et des habitats naturels qui le composent : les habitats pionniers favorables à notre petite plante sont en nette régression. Ceci serait essentiellement lié à un assèchement progressif du site, mais l'hypothèse reste encore à confirmer.



Que faire face à cette disparition ?

Si le Lycopode inondé disparaît sur le marais de Limagne, aucune recolonisation de l'extérieur ne sera possible étant donné l'éloignement des populations les plus proches (une centaine de kilomètres). En attendant de mieux comprendre les causes de la modification des habitats du marais, sa préservation repose aujourd'hui sur la restauration, de secteurs favorables à cette plante pionnière.

En 2018, un essai de restauration d'habitat par décapage sera réalisé. Cette technique consiste à enlever manuellement la végétation aérienne et les débris racinaires pour enlever une épaisseur plus ou moins importante de sol. Objectif : créer des surfaces dénudées.

ENVIRONNEMENT

INCIVILITÉS ET SAVOIR-VIVRE

Le 2^{ème} problème concerne les animaux de compagnie et en particulier les chiens. De nombreux cas de divagation nous ont été signalés, tant sur le bourg que dans les villages. Un arrêté a été pris à ce sujet. Alors et si besoin est, la gendarmerie chargée de son application interviendra.

De plus et surtout dans le bourg, les propriétaires permettent à leur compagnon des familiarités de mauvais aloi. Doit-on accepter des crottes sur les trottoirs ? (devant le kiné, devant la poste etc...)

Je fais appel aux propriétaires : les animaux ne doivent pas divaguer et lors de la promenade, si Médor a des envies, son maître peut judicieusement le guider afin que la satisfaction de Médor ne devienne pas une gêne pour les riverains et piétons.

Les années passent mais les comportements évoluent peu car je peux reprendre intégralement ces propos tenus par Robert CHAUSSE dans un édito de l'écho de la Tour en 2005.

Bien souvent, lorsqu'on parle d'incivilités, on se réfère à des comportements de jeunes gens que l'on juge mal élevés mais dans ce cas précis, ce comportement qui se moque totalement du bien-être général, est plutôt le fait d'adultes qui ouvrent le portail de leur propriété pour libérer leur(s) chien(s) qui eux-mêmes vont se soulager où bon leur semble mais apparemment ce n'est plus le souci de leur maître !

Maître dont l'attitude n'est pas plus excusable lorsqu'il promène lui-même son chien en laisse pour lui faire satisfaire ses besoins sur les trottoirs ou contre le mur de la maison de Machin qui n'est pas là donc qui ne le verra pas !

On pourrait en rire sauf quand on me rapporte qu'il a fallu enlever un estron canin entre les portes de l'église avant une cérémonie d'obsèques ou que l'employée municipale a dû nettoyer le camping du contenu des poubelles répandu par des chiens en goguette qui les avaient éventrées.

« Comment peut-on qualifier l'attitude de ceux, particuliers ou artisans, qui considèrent la place du foirail comme étant leur dépotoir à ferraille se moquant ainsi totalement de la vue ainsi offerte aux riverains du quartier ? Désinvolture, sans gêne, irrespect, Je m'en foutisme ... cela est d'autant moins supportable qu'il y a une déchetterie à Langeac et que les artisans sont censés récupérer vos anciens appareils électroménagers. »



Alors, doit-on rappeler que la vie en société impose quelques contraintes et avant tout le respect des autres, que des enfants sont censés pouvoir jouer en toute salubrité au jardin public ou dans la cour de l'école, que les patients du médecin ou du cabinet de Kiné doivent pouvoir stationner sur les places réservées à cet effet à proximité ?

Doit-on en arriver à remettre à l'ordre du jour l'appel à la gendarmerie comme l'avait fait Robert en son temps, d'autant que nombre d'entre-nous connaissons très bien les propriétaires des animaux fautifs ou des voitures gênantes !

HISTOIRE & PATRIMOINE

HISTOIRE

Siaugues-Saint-Marie

La commune de Siaugues-Sainte-Marie s'étend sur 4001 ha entourée de 24 hameaux ou écarts (Moulin de Jougit).

Elle s'étire des bords de l'Allier ou presque, au-dessous du village de Sainte-Marie-des-Chazes à une altitude de 650 m et elle s'étire jusqu'au sommet de la Durande à 1300 m d'altitude, qui domine le marais de Limagne et sa flore rare notamment la Drosea.

Elle est constituée des anciennes communes de Siaugues-Saint-Romain et de Sainte-Marie-des-Chazes qui ont fusionné définitivement en 1997, d'où son nom :

Siaugues-Sainte-Marie



Elle possède des sites remarquables : La Durande, le Château de Siaugues-Saint-Romain, l'Etang du Repos, le Marais du Péchey (ou de Lair), le Marais de Limagne, et une nature préservée, le GR 40 et le futur GR 300 ST MICHEL traversent la commune.

Siaugues-Saint-Romain est aussi le point de départ de six circuits de l'Espace VTT mis en place par la Communauté de Communes du Langeadois.

PATRIMOINE

La commune accueille à nouveau un chantier de jeunes bénévoles internationaux dans le cadre d'une convention passée avec Jeunesse et Reconstruction.

8 jeunes et leur animateur seront hébergés au camping durant 3 semaines.



Ils seront accompagnés les matins dans leurs travaux par un personnel municipal pour la partie débroussaillage et chemins de randonnées et par M. VIGOUROUX Jean-Claude, bénévolement pour la partie réhabilitation du petit patrimoine (abreuvoirs, lavoir...).

Leur après-midi seront consacrés aux loisirs et à la découverte de notre région, nous vous demandons de leur faire le meilleur accueil.

JEUNESSE

FRAIS DE SCOLARITE ET RESTAURATIONS SCOLAIRE

Jusqu'à cette présente année scolaire, la commune de Siaugues-Ste-Marie payait les frais de scolarité pour tous les élèves qui fréquentaient son école publique, elle participait aussi à la même hauteur que pour ses enfants résidents aux frais du repas de cantine, ce qui, pour une dizaine d'élèves représente plus de **12 000 € par an**. Comme de nombreuses communes aux alentours l'ont déjà fait, le conseil municipal a décidé de demander une participation aux frais de scolarité aux communes dont sont issus ces élèves puis dans un 2^{ème} temps de faire cesser sa participation aux frais de repas (2.31 €5.50 €) de ces mêmes élèves.

Pourquoi ces deux décisions ? Tout simplement parce que les dotations sont en baisse et qu'il nous a semblé pertinent que chaque commune supporte les dépenses de ses enfants dont les parents participent par leur impôt au budget de ces mêmes communes.

Bien sûr, nombreux sont ceux qui blâment la commune de Siaugues de ne plus faire profiter de ses largesses les enfants des communes voisines alors que par ailleurs ils contribuent aussi à la dynamique de notre école !

Ces réflexions amènent quelques réponses :

Tout d'abord, il appartient à chaque commune de définir la politique qu'elle entend conduire auprès de ses familles, je rappellerai rapidement celle de notre commune :

- 2.31 € par repas/enfant à l'école primaire,
- 40 € pour les voyages scolaires une fois par cycle (collège, lycée)
- aide aux associations sportives de l'ancienne communauté de communes du Langeadois à hauteur de 30 € par enfant et par an sous certaines conditions
- ***prochainement, compensation de la perte de la gratuité du ramassage scolaire pour tous les élèves de primaire.***
- Mise en place de moyens humains et de matériels modernes au service d'un enseignement de qualité pour TOUS nos élèves.

Par ailleurs, au niveau national, chacun s'entend à promouvoir l'utilisation de produits issus de circuits courts et de bonne qualité dans les cantines scolaires, je me permettrai de rappeler que les repas de nos élèves de Siaugues sont confectionnés par un restaurateur avec le plus souvent possible des produits issus de l'agriculture locale : viande, produits laitiers, lentilles etc....

Il est assez contradictoire de vouloir pour nos enfants ce type de produits qui concourent à favoriser les productions de qualité de nos agriculteurs locaux sans en assumer le coût !

Familles et élus, doivent prendre leurs responsabilités en choisissant le lieu de scolarisation pour leurs enfants et effectivement les services publics de proximité que sont l'école et la restauration scolaire ont un coût que la collectivité d'implantation ne peut plus assumer seule !

DIPLÔMÉS

Les nouveaux diplômés de l'année 2017/2018
résidant sur la commune de SIAUGUES SAINTE MARIE
peuvent se faire connaître
auprès du secrétariat de mairie au 04.71.74.21.42
(mardi au samedi de 09h00 à 12h00)



CENTRE DE LOISIRS

12 au 16 février : « l'Asie, sa culture, ses paysages »

39 enfants de 3 à 11 ans ont fréquenté le centre pendant cette semaine.

Les « petits touristes » ont découvert la culture asiatique :

- spécialités culinaires préparées par le CAT (nems, riz au lait de coco, ainsi que la manipulation des baguettes),
- ateliers cuisines en préparant des goûtés asiatiques (nems bananes chocolat, les perles du japon au lait de coco...),
- fabrication de chapeaux chinois, de lampions du nouvel an chinois, calligraphie et les origamis et des mini jardins zen...
- démonstration et initialisation de quelques figures avec Jean BARBIER, président du Club de Viet Vo.



09 au 13 avril 2018 : « États-Unis »

31 enfants de 3 à 11 ans ont fréquenté le centre pendant la semaine.



Après-midi Casino

Les enfants ont voyagé sur le thème des États-Unis :

- concours de la tour de New York la plus haute,
- des attrapes rêves,
- un grand jeu sur une après-midi Casino à Las Vegas,
- des jeux de groupe,
- création de carte pop up,
- découverte du football américain..



Atelier cuisine

Les enfants ont profité pour sauter et s'amuser dans les jeux gonflables à « l'île o Pirates » de Brives-Charensac et un après-midi au cinéma.

Les enfants ont participé aux ateliers cuisines pour l'élaboration de leur goûter quotidien entre cookies, pancake, apple pies et brownies...

Nous nous retrouverons pour de nouvelles aventures du 9 juillet au 3 août 2018 sur le thème de l'humour pour une recette magique de rire avec comme ingrédients blagues, comédies théâtrales, journées tout à l'envers, fabrication de farces et attrapes...

Pour toutes informations ou inscriptions, vous pouvez joindre l'Association Ville Auvergne au
04 71 76 88 10.

Nous vous rappelons qu'en demandant votre code d'accès à Ville Auvergne, vous avez la possibilité de faire toutes vos démarches d'inscription directement sur votre portail sur le site internet de l'Association.

VIE ASSOCIATIVE



Dimanche 4 février « Pèlerinage de St Blaise »

Après l'office célébré par le Père Raymond BARRASSON, s'en est suivi le traditionnel verre de l'amitié toujours très apprécié des participants. Ce qui permet parfois de faire plus ample connaissance avec quelques têtes nouvelles.

Samedi 27 janvier « Fête du cochon » - Comité des fêtes/Amicale des sapeurs-pompiers

La météo était parfaitement de circonstance pour ce type d'activité, tôt le matin les pompiers et les membres du comité des fêtes s'activaient autour du cochon.

Découpe, chauffe de la chaudière, et préparation du boudin, chacun dans son domaine apportait son savoir-faire pour que tout soit fin prêt pour midi.

Une petite fête sans prétention autour du cochon, familiale et conviviale.



Samedi 10 février « marche » - Vivre à Salgusii

Une vingtaine de marcheurs ont affronté une météo hivernale et des chemins enneigés.

Au retour, il y a eu la récompense avec des crêpes, café ou vin chaud.

Tous étaient ravis de leur après-midi dans la campagne givrée, qui offre de magnifiques paysages.

Dimanche 11 mars « Tripes » - Sou des écoles

Les parents d'élèves, pour la seconde année, proposaient cette animation pour toutes les générations.

Cette animation, comme d'autres, n'a qu'un seul but : apporter un soutien financier aux parents, lorsque leurs enfants font des sorties.



VIE ASSOCIATIVE



Dimanche 29 avril « Aligot » - Club des deux marais

Dimanche était jour de fête autour de l'aligot dans la salle paroissiale.

Le bon accueil était au rendez-vous, le menu excellent et l'ambiance agréable et conviviale.

Les dames membres du club présentaient leurs ouvrages, coutures, patchwork, ou encore de l'alimentaire, confitures diverses, sirops de toutes sortes, etc.

Samedi 12 mai « Les chants d'Aurélié » - AFEH

L'Association des familles d'enfants handicapés de la Poste et de France Télécom, présidée par Christiane RICHARD, offrait le temps de quelques heures un bon moment de variété tout en chansons avec Aurélié.



Samedi 09 juin « Gala » - Bougez, Dansez à Siaugues-Sainte-Marie



Lors de ces quelques heures, le public a été transporté dans un tour du monde fait de danses.

Nous avons pu également assister à une démonstration de pôle dance par Alicia, avec ses élèves.



Une fois de plus, ce fut un grand succès, grâce à la présidente Graciéla ROUX et son équipe.



L'association *Sports et Loisirs* a clôturé avec éclat les activités 2017-2018 de ses 10 sections (auxquelles ont participé activement 120 adhérents), le jour de la fête de la musique le 22 juin 2018 en produisant un concert exceptionnel de sa chorale « les chœurs de St Romain » dirigé par le chef d'orchestre Christophe Andrieux.

Début septembre, toutes les activités reprennent pour la saison 2018-2019 auxquelles s'ajoutent de nouvelles activités telles la sculpture, le modelage, la peinture sur porcelaine....
L'assemblée générale aura lieu le 12 octobre 2018 à 18H au Mille Club suivie d'un apéritif dinatoire offert par l'association à tous les participants. Une convocation individuelle sera expédiée par courrier personnel à tous les adhérents. Venez nombreux à l'AG et ne tardez pas à vous inscrire déjà pour rejoindre une ou plusieurs sections de votre choix.

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

A.C.C.A. de Siaugues-Saint-Romain

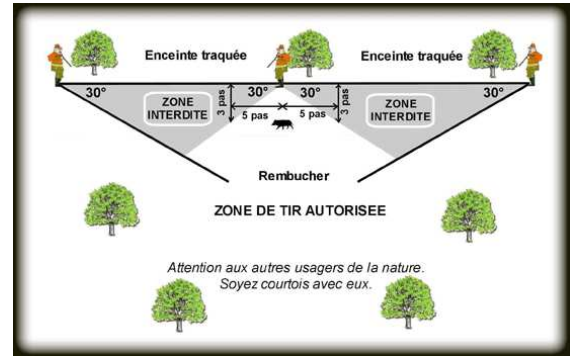
PLAN DE CHASSE

- 9h00 rendez vous à PARREDON
- Définition du lieu de chasse
- Consignes battue
- Quel animal à prélever (Cerfs, biches ou autres)
- Départ sur le lieu de chasse
- Pose de panneaux sécurité autour du périmètre choisi
- Chaque chasseur se place à son poste bien défini sous la responsabilité du chef de ligne et n'en repart qu'après ordre de celui-ci
- Quand un animal est prélevé, il y a obligatoirement pose d'un bracelet avant le déplacement de l'animal.
- Les chasseurs se regroupent ensuite pour décider de la fin de la battue ou la continuité sur un autre lieu.



CONSIGNES DE BATTUES

- Gilets fluos
- Consignes de tir (s'assurer de la visibilité)
- Ne pas se déplacer



Pour le petit gibier, pas de règle, chacun fait ce qu'il veut où il veut.

ROLE DE REGULARITION

2016

44 sangliers
8 cervidés
20 chevreuils

2017

66 sangliers
8 cervidés
20 chevreuils



Sur bracelets délivrés
par les services de l'État

ANIMATION

Un repas annuel est organisé chaque année au mois de mars, avec les agriculteurs. Cela permet des rencontres entre ces deux entités qui doivent bien se connaître et essayer de travailler ensemble en bonne harmonie.



<u>Président</u> :	VIALLET Daniel
<u>Vice-président</u> :	GARREL Serge
<u>Trésorier</u> :	MERCIER Laurent
<u>Secrétaire</u> :	PORTAL Cédric
<u>Membres du Bureau</u> :	BACON Pascal DELAIR Philippe GARREL Jean-Claude PUCHARD Michaël JAMMES Michel

INFORMATIONS

Coupe départementale VIET-VO-DAO - Dimanche 28 janvier 2018

Bien qu'étant un jeune club, ce dernier a présenté une compétitrice à la coupe départementale viet-vo-dao, dimanche 28 janvier à Saint-Paulien.

Inscrite dans la catégorie technique 2018 benjamine, Savannah RAFFLEGEAU a convaincu le jury et s'est vu décerner la seconde place pour sa prestation, une série de mouvements techniques appelée : « *leçon Bo Hung Chung* » qui signifie, la leçon des paumes de l'ours.

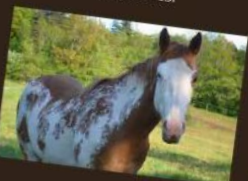


Le Relais de la Garde
RG
Chambres et table d'hôtes et élevage familial de Paint Horse

Philippe et Nathalie GAUTHIER vous accueillent chez eux dans leur ancienne ferme rénovée, entourés de leur élevage familial de Paint Horses.

Ils vous feront découvrir la gastronomie locale ainsi que les nombreuses possibilités pouvant s'offrir à vous pour vous évader dans leur magnifique coin de la Haute-Loire.

Hébergement sur chemins de randonnées équestres.




Laniac,
43300 Siaugues Sainte Marie
lerelaisdelagarde@orange.fr
RG le relais de la garde
06.26.19.15.58

**- NOUVEAU -
Chambres et table d'hôtes**



Électricité Prudence

Gardons nos distances



Vous êtes bricoleur...

Lorsque vous bricolez ou faites des travaux, **SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES !**

En effet, des lignes et câbles électriques peuvent passer à proximité de vos travaux et en vous approchant trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors l'électrocution.

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Rte Le réseau de transport d'électricité

Entretenez votre sécurité

SITUATIONS CONCERNÉES (non exhaustives)

- Rénovation, isolation d'une façade
- Nettoyage d'un toit ou d'une gouttière, ou encore pose d'antennes de toit
- Jardinage avec des outils télescopiques (sécateur ou échelle) ou échelle
- Perçage d'un mur

CONSIGNES À RESPECTER

- **Ne bricolez pas ou ne réalisez pas seul des travaux à proximité d'un ouvrage électrique.**
- **Veillez aux distances quand vous manœuvrez des outils en hauteur ou des engins de levage (échelle, élévateur, nacelle, monte-charge, échafaudage).**
- **Circulez impérativement nacelle repliée, benne « baissée » à une ligne.**
- **Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.**
- **Ne touchez jamais un câble même isolé !**
- **Ne touchez jamais une ligne ou un câble électrique tombé au sol !**
- **Ne faites pas de feu sous une ligne.**
 - Repérez les passages de câbles électriques avant de percer un mur.
 - Avant tous travaux à proximité d'un ouvrage électrique, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux / déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début de vos travaux. Rendez-vous sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Pour toute information complémentaire, consultez electricite-prudence.fr

En cas de contact avec un ouvrage électrique et pour prévenir tout accident, appelez le numéro d'urgence dépannage au **09 726 750** + les 2 chiffres de votre département.

INFORMATIONS

Etablissement PECHAUD-RATAIL

La famille Péchaud-Ratail était sur le départ fin mai, et ce n'est pas sans un pincement au cœur qu'elle a quitté Siaugues, avec un même ressenti pour les nombreux clients fidèles depuis des années à leur établissement.

Il faut dire que leur passage n'a pas été éphémère. Depuis 90 ans le commerce existe dans le bourg, et trois générations se sont succédées jusqu'à nos jours.

Tout a commencé en 1928 avec l'arrivée du grand-père, Jean PECHAUD, un Cantalien, et de sa sœur, qui ont acheté le resto Hilaire. Au décès de Jean en 1945, son épouse Marie, fille de commerçant du bourg prendra donc la relève. Diplôme en poche, son fils Georges travaillera aux côtés de sa maman puis reprend l'activité dans les années soixante. Georges était un cuisinier reconnu et pratiquement tous les samedis en soirée et les dimanches il y avait des repas de noces, des banquets...

Gisèle, avec les serveuses, s'occupait du bar, y compris au bal à certaines périodes. Il y avait aussi les journaux, le tabac, les carburants, sans jamais prendre de vacances. Parallèlement, les propriétaires tenaient un dancing, Le Stop, qui faisait s'amuser la jeunesse de

novembre à fin mars tous les dimanches après midi, de 1964 à 1981.

Georges était également pompier et trouvait malgré tout le temps de s'impliquer dans diverses associations : la chasse, le foot, les commerçants, le tarot...



En 1996 la famille a subi deux deuils, celui de la grand-mère Marie, et plus cruel encore celui de Georges, brutalement, un matin d'octobre au Puy, occupé à faire son marché chez un grossiste, il avait 59 ans. En plus de la grande peine, il y eut les incertitudes sur le devenir de l'entreprise, le cuisinier étant parti. Heureusement la relève était là en la personne de Chantal,

la troisième génération.

Avec son futur époux, Dominique RATAIL, lui-même cuisinier, ils décidaient de reprendre le flambeau, avec les mêmes activités. Lors de toutes ces années, avec Gisèle ils ont fait vivre leur commerce.

L'établissement a été depuis plus de 50 ans le dépositaire des journaux : La Montagne, L'Éveil, La Ruche ainsi que beaucoup de magazines. Ils assuraient aussi la cantine de l'école.

... DEVIENT LE JULIO

Le Julio a ouvert ses portes début le 03 juin 2018.

La famille Péchaud-Ratail vient de passer la main à un jeune couple résidant au bourg. Désormais l'établissement s'appellera « Le Julio » (le début de leurs deux prénoms), Julie et Lionel HERNANDEZ.

Julie n'est pas une inconnue à Siaugues puisqu'à douze ans elle était parfois derrière le bar de la famille. Quant à son époux Lionel, un Marseillais, lui non plus n'est pas vraiment nouveau, surtout connu par sa maman Monique Guasp, épouse de Jean-Louis Hernandez.

Julie et Lionel ont deux enfants, Eva et Tiago.

Le papa est employé chez PEM à Siaugues, il est aussi pompier au centre depuis quelques années.

Il ne devrait pas y avoir de gros changements dans l'activité du commerce. Il y aura toujours le bar, la vente du tabac, des **journaux**, et magazines, les jeux, le restaurant, traiteur avec cantine école et entreprises, plus la partie hôtel.

Les horaires :

- lundi 8h00 à 14h00 avec dépôt de pain.
- mardi à dimanche de 8h00 à 20h00.

Que dire de plus si ce n'est leur souhaiter beaucoup de réussite, pour eux, mais aussi pour notre commune, c'est déjà un petit miracle en soi d'avoir trouvé un repreneur, ces jeunes par leur démarche ont démontré leur confiance en l'avenir de notre commune.



Prélèvement à la source -



L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au **1^{er} janvier 2019**. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Le prélèvement à la source portera sur la très grande majorité des revenus : les traitements et salaires, les pensions, les revenus de remplacement (allocations chômage notamment), les revenus des indépendants et les revenus fonciers. Que vous soyez salarié ou indépendant, actif ou retraité, ce mode de prélèvement des revenus vous concerne.

Salariés - Retraités

Pour les **traitements, salaires, pensions de retraites et revenus de remplacement**, l'impôt sera prélevé à la source par le tiers versant les revenus (employeur, caisses de retraites, particulier employeur, etc.), en fonction d'un taux calculé et transmis par l'administration fiscale.

Indépendants - Bailleurs

Pour les **revenus des indépendants et les revenus fonciers**, l'impôt sur les revenus de l'année en cours fera l'objet d'acomptes calculés par l'administration et payés mensuellement ou trimestriellement.

Que vous soyez **salarié ou indépendant**, ou même si vous disposez de revenus fonciers, vous allez pouvoir **adapter votre impôt** à vos changements financiers et familiaux au moment où ils se produisent, et non un an après. Pour les salariés ou les retraités qui perçoivent un revenu chaque mois, **l'impôt sera dorénavant étalé sur douze mois et adapté automatiquement au montant des revenus perçus chaque mois**. Demain, l'impôt sera prélevé au moment où les revenus correspondants seront perçus.

Le prélèvement à la source est sans effet sur le **revenu fiscal de référence** : le prélèvement à la source modifie le mode de perception de l'impôt, pas son mode de calcul. La notion de revenu fiscal de référence résulte du calcul de l'impôt. Le revenu fiscal de référence est égal au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt, corrigé de certaines exonérations et déductions. Le revenu fiscal de référence figure sur l'avis d'impôt qui récapitule par ailleurs les éléments et la base d'imposition, le quotient familial (situation familiale et nombre de parts) et le montant de l'impôt.

Si un événement survient : variation de revenus, mariage, naissance, etc.

- ➔ - 1 - À tout moment, je peux simuler ma nouvelle situation en ligne sur impots.gouv.fr
- ➔ - 2 - En cas de variation sensible de mes revenus ou de mes charges, je peux demander à modifier mon taux de prélèvement.
- ➔ - 3 - Je dois déclarer tout changement de situation familiale (mariage, naissance) afin de modifier mon taux de prélèvement.
- ➔ - 4 - Ce nouveau taux est pris en compte par mon employeur sur ma fiche de paie.

AGENDA 2018 - *Calendrier établi par les associations Susceptible d'être modifié en cours d'année*

*** sous réserve, dates non confirmées**

JUILLET

Lundi 09 au vendredi 03 août
Centre de loisirs - vacances d'été

Samedi 14 : Fête Nationale
Pétanque (Amicale des donneurs de sang)
Repas et bal gratuit (FCS)
Feux d'artifices (Commune)

Fête Nationale

AOÛT



Vendredi 03
Bal - 22h00 (Moto Club Loisirs)

Samedi 04
Passage de la Pierre CHANY

Dimanche 05
Fête du village et vide-grenier – journée et soirée
(Comité des fêtes) thème : « médiéval »

Dimanche 12
1^{er} marché aux livres et aux disques
(Commune de Siaugues)

SEPTEMBRE

Samedi 08
Journée du Patrimoine : Visite gratuite du moulin,
vente de farine (Moulin des Roches)

Dimanche 23
St Ferréol : marche et repas - Journée (CDA)

OCTOBRE

Lundi 22 au vendredi 26
Centre de loisirs - Vacances de Toussaint

Samedi 27
Spectacle « Les affreux »- Compagnie La Trouée
Après-midi - Les P'tites Canailles (Médiathèque)
(collation offerte)

Mercredi 31
Après-midi créative Halloween
P'tites Canailles (Bougez, Dansez à Siaugues Ste Marie)

NOVEMBRE

Dimanche 4
Chorale du Puy - 15h00
Église de Siaugues/Salle association (AFEH)

Samedi 10
Échappée verte 2017- Repas en salle paroissiale
(Moto Loisirs)

Dimanche 18
Cérémonie centenaire 1914-1918 **14 11 18**
Devant le monument aux morts à 10h00

Dimanche 18
Loto - 14h00 - P'tites Canailles (CDA)

Judi 22
Collecte de sang - 09h30 à 12h30 - Mille Club
(Amicale des donneurs de sang)

DÉCEMBRE

Samedi 08
Téléthon : tripes et animations -
Journée
P'tites Canailles (associations)

Téléthon

Dimanche 09
Repas CCAS

Samedi 15 au dimanche 30
Quinzaine commerciale (Artisans et Commerçants)

Dimanche 30
Loto - 14h00 - P'tites Canailles (FCS)

